

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 décembre 2020**

Objet : Modification des Statuts de NATHD

L'an deux mille vingt, le deux décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois septembre 2020, se réunit en session ordinaire, salle d'amphi au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 35 (dont 3 procurations) - 104 voix

Votants : 34 Pour soit 104 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP - VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP VISIO
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP - VISIO
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP - VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix - VISIO
Mr Jean-Louis BACHELLERIE - 1 voix - VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix - VISIO
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Francis COMBY – 1 voix - VISIO
Mr Pascal COSTE – (procurator donnée à Mme H. Rome) – 6 voix
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO
Mme Dominique DELPEUCH – 1 voix - VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - VISIO
Mr Bertrand LABAR – (suppléant de Mr O.Mouveroux) – 1 voix - VISIO
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix - PRESENTIEL
Mr Jean-Claude LEBLOIS - 6 voix - VISIO
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix - VISIO
Mr Vincent LEONIE – (procurator donnée à JM BOST) - 2 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A. Faucher) – 1 voix - VISIO
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix - VISIO
Mr Christophe PATIER – 15 voix - VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - VISIO
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix - VISIO
Mr Philippe ROCHE - 2 voix - VISIO
Mme Valérie SIMONET – (procurator donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Mr Régis VAN NIEUWENHUYSE – (suppléant de Mr P. MOULIN) – 1 voix-VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix - PRESENTIEL
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Président de la CC POL
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président Département Corrèze
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseillère Communautaire CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président de la CC POL
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Bénévent Grand Bourg
Conseiller communautaire CC ELAN
Président Département Haute-Vienne
Président de la CC Briance Combade
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire CC Noblat
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Présidente du Département de la Creuse
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val Dordogne
Vice-Président de la CC du Pays de St Yriex
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Marie HORRY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) - 2 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Considérant que la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite devenir actionnaire de NATHD et acheter la moitié des actions composant le capital social aux autres actionnaires les Syndicats mixtes ouverts Charente Numérique, DORSAL, Lot-et-Garonne Numérique, Périgord Numérique et le SYDEC 40.

Considérant que pour permettre l'entrée de la Région au capital social, les Statuts de la SPL NATHD doivent être modifiés en ce qu'ils font référence au capital de la SPL et à sa gouvernance.

Considérant que par une résolution du 3 novembre 2020, le Conseil d'administration de la SPL NATHD a décidé de convoquer l'Assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur la modification des Statuts de la SPL, dont le projet est joint à la présente délibération.

Considérant que le projet de Statuts prévoit de modifier l'article 2 pour élargir l'objet social de NATHD en lien avec les compétences de la Région, en l'espèce celles liées au développement et à l'attractivité économique du territoire néo-aquitain.

Considérant que le projet de Statuts modifiés prévoit la modification de l'article 6 relatif aux apports en capital. Il est proposé la répartition du capital suivante :

| ACTIONNAIRE | NOMBRE D' ACTIONS | POURCENTAGE |
|---------------------------|-------------------|-------------|
| Charente Numérique | 1 114 285 | 7,14% |
| DORSAL | 3 342 857 | 21,44% |
| Lot-et-Garonne Numérique | 1 114 286 | 7,14% |
| Périgord Numérique | 1 114 286 | 7,14% |
| SYDEC 40 | 1 114 286 | 7,14% |
| Région Nouvelle-Aquitaine | 7 800 000 | 50% |
| TOTAL | 15 600 000 | 100% |

Considérant que le projet de Statuts modifiés prévoit la modification de l'article 15 relatif à la composition du capital. Il est proposé la répartition des administrateurs au sein du Conseil d'administration suivante :

| ACTIONNAIRE | NOMBRE D' ADMINISTRATEURS |
|---------------------------|---------------------------|
| Charente Numérique | 1 |
| DORSAL | 3 |
| Lot-et-Garonne Numérique | 1 |
| Périgord Numérique | 1 |
| SYDEC 40 | 1 |
| Région Nouvelle-Aquitaine | 7 |
| TOTAL | 14 |

Considérant que l'article L.1524-1 du CGCT oblige le Comité syndical de DORSAL à se prononcer sur la modification des Statuts pour que son représentant puisse donner son accord lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la SPL.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- 1. D'APPROUVER la modification du Préambule et des articles 2, 6 et 15 des Statuts de NATHD ;**
- 2. D'AUTORISER le Président, représentant de DORSAL à l'Assemblée générale extraordinaire de la SPL NATHD, à voter en faveur de la modification des Statuts et de le doter de tous pouvoirs à cet effet lors de la prochaine Assemblée générale extraordinaire de NATHD ;**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

